



Votants : 83
Convocation du Conseil de Communauté :
le 20 juin 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 1^{er} juillet 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 30 juin 2014

COHESION SOCIALE INSERTION – CUCS - VOLET SOLIDARITE/CITOYENNETE : APPROBATION 2E PROGRAMME D' ACTIONS 2014

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gerard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Nicolas MARJAULT, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Didier DAVID à Elisabeth MAILLARD, Luc DELAGARDE à Alain BAUDIN, Romain DUPEYROU à Simon LAPLACE, Marie-Chantal GARENNE à Sylvette RIMBAUD, Anne-Lydie HOLTZ à Christelle CHASSAGNE, Agnès JARRY à Elmano MARTINS, Guillaume JUIN à Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE à Gerard LABORDERIE, Jacqueline LEFEBVRE à Jeanine BARBOTIN, Rose-Marie NIETO à Dominique SIX, Michel PAILLEY à Alain GRIPPON, Sebastien PARTHENAY à Marc THEBAULT, Alain PIVETEAU à Josiane METAYER, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Gérard GIBAULT, Robert GOUSSEAU, Alain LAUDES, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Sebastien PARTHENAY, Alain PIVETEAU, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20140630-c47-06-2014-DE
Date de télétransmission : 04/07/2014
Date de réception préfecture : 04/07/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 30 JUIN 2014****COHESION SOCIALE INSERTION – CUCS - VOLET SOLIDARITE/CITOYENNETE :
APPROBATION 2E PROGRAMME D'ACTION 2014**

Monsieur **Alain BAUDIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de la programmation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), pour l'année 2014, le Comité Technique réuni le 16 mai 2014, a émis un avis favorable pour plusieurs projets. Il propose d'attribuer des subventions aux associations suivantes, au regard de la cohérence de leurs actions avec les objectifs et les orientations du dispositif :

- CSC du Parc « Chantier jeunesse » 500 €

15 jeunes de la Tour Chabot-Gavacherie et du Clou-Bouchet vont participer à un chantier de peinture sur une école du Clou-Bouchet durant le mois d'août 2014. Ils seront encadrés par un animateur jeunesse et un intervenant technique. 8 jeunes y prendront part chaque semaine et pourront s'inscrire pour 1 ou 2 semaines. L'encadrement technique sera réalisé par un technicien de la ville de Niort.

- En vie urbaine « Festival » 1 500 €

L'association organise la 5ème édition du Festival En'vie urbaine sur deux temps. Les 14 et 15 juin, un temps tremplin hip-hop, jam graffiti et skate aura lieu au Pré Leroy. Le festival se déroulera du 3 au 11 octobre: exposition, concerts, film, débat en centre-ville, et animations sur la ZUS.

- ASN Basket « Tournois inter quartier » 1 500 €

L'ASN propose une série de tournois de basket dans les quartiers de Niort avec une finale sur le nouveau terrain du Clou Bouchet. 4 tournois auront lieu pendant le mois de juillet dans les différents quartiers organisés en partenariat avec les CSC et des finales se dérouleront les 30 et 31 août sur la nouvelle place Cugnot.

- CSC du Parc « Projet parents/ados » 600 €

Le CSC organise des temps de rencontre pour les parents d'adolescents avec des intervenants extérieurs (choisi en fonction des propositions des parents) ou temps d'animation parents/adolescents. L'objectif est de rencontrer les familles des adolescents du quartier en répondant à leurs questionnements et de retisser du lien entre les adolescents et leurs parents

- Collège Jean Zay « Grandir ensemble » 3 714 €

L'action vise à améliorer le climat de classe et de l'école vers un apaisement propice aux apprentissages pour tous. Via des animations auprès des enfants et des formations à destination des professionnels, l'opérateur souhaite créer les conditions de la réussite pour tous en favorisant l'estime de soi des enfants.

- Ville de Niort « Animations périscolaires » 30 000 €

Les animations périscolaires proposent un accueil, avec différentes activités/animations, le matin, sur les temps méridiens et le soir jusqu'à 18h30. Ces animations s'adressent aux élèves des écoles élémentaires de la zone urbaine sensible (écoles Emile Zola, Jean Zay et Ernest Pérochon) soit environ 330 enfants. Le CUCS permet de renforcer le taux d'encadrement sur ce territoire et de diversifier les activités proposées.

- Ville de Niort « Poney maître d'école » 5 000 €

La Ville de Niort développe un projet avec les écoles situées en Zone d'Education Prioritaire en s'appuyant sur le poney comme fil conducteur de tous les apprentissages et outil de médiation. Tous les jeudis sur une période allant de 8 à 10 semaines, une classe de grande section de maternelle est transplantée au centre équestre.

- Secours populaire « Distribution alimentaire » 5 000 €

L'objectif de l'association par cette action consiste à distribuer des produits alimentaires à des familles et foyers en grande précarité. Le secours Populaire s'engage à mettre en œuvre et à respecter les modalités de fonctionnement décrites dans la Charte Alimentaire Niortaise.

- CSC du Parc « Santé bien être » 3 000 €

Le CSC organise 5 journées dédicées réparties sur l'année. Les animateurs abordent avec des personnes adultes isolées des thématiques telles que le parcours santé, l'image de soi, la relaxation, l'alimentation. Cette action est travaillée en partenariat avec le CCAS de Niort et l'association Vent d'ouest.

- L'Escale « Cap'Jeunes » 7 000 €

L'association offre à des jeunes de 16 à 30 ans en situation de précarité la possibilité de réaliser leurs achats dans un lieu le plus proche possible d'un commerce traditionnel afin d'éviter toute stigmatisation. Elle propose un libre choix de produits alimentaires de qualité à un coût modique.

- Vent d'Ouest « Jardins solidaires » 8 950 €

L'association souhaite développer l'offre de jardin solidaire, en inscrivant le projet dans une dynamique de développement durable, d'insertion sociale et environnementale. Elle permet aux personnes en situation de précarité de retrouver une utilité sociale. Elle fait du lien entre les jardins du Quai de Belle-Ile, du Clou-Bouchet et de la Gavacherie.

- Les Restaurants du Cœur « Aide alimentaire auprès des personnes en difficultés » 5 000 €

L'association distribue un repas équilibré par jour, à chaque personne accueillie. Elle propose également des activités renforçant le lien social, et permet aux personnes accueillies de retrouver une image positive d'elles-mêmes. Elle vise aussi à favoriser l'information sur l'accès aux soins et à la santé.

Le montant global des subventions attribuées ce jour par la CAN est de : 71 764 €

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Accorder les subventions ci-dessus énumérées et validées par le Comité Technique du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions afférentes.

Motion adoptée par 82 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.

Pour : 82
Contre : 0
Abstention : 1
Non participé : 0

Alain BAUDIN

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20140630-c47-06-2014-DE
Date de télétransmission : 04/07/2014
Date de réception préfecture : 04/07/2014